

Vaulx-en-Velin le lundi 5 novembre 2018

Grève au collège Barbusse (Vaulx-en-Velin) mardi 6 novembre

L'IA fait exploser les effectifs de classe, et nous ne ferions #pasdevague ?  
L'IA doit respecter ses engagements et cesser de nous mentir !

Pendant que le gouvernement cherche à éteindre la mobilisation «#pasdevague » à coup de mesures purement sécuritaires aussi coûteuses qu'inefficaces , l'inspection d'académie de Lyon renie ses engagements du 12 septembre 2018 et affecte de nouveaux élèves au collège ce qui fait que deux classes de 4èmes sont à 25 et deux autres non plus à 25 mais à 26 élèves. Les personnels ont donc voté massivement la grève pour mardi 6 novembre (plus de 85 % ont voté pour la participation, les autres se sont abstenus). Les personnels organiseront une conférence de presse à 12h devant le collège.

Le collège Henri Barbusse à Vaulx-en-Velin est classé en REP +, après avoir été RAR, zone violence, ZEP ..., ce qui signifie que l'institution scolaire reconnaît les difficultés du public accueilli et du travail à mener au sein du collège. Le collège recrute en effet uniquement dans les quartiers de Vaulx-en-Velin où les indicateurs sociaux sont au rouge. Ainsi près de 90 % des familles sont issues des CSP défavorisées, soit un des collèges les plus défavorisés au niveau de l'Académie. Face à cela, les personnels souhaitent mener un travail de qualité et ambitieux avec leurs élèves pour leur garantir les meilleures chances de réussite. Ils avaient alors alerté, à nouveau et cela dès la rentrée l'inspection d'académie pour que les effectifs dans les classes ne dépassent pas 24. Ils s'appuient par ailleurs sur les préconisations issues des assises de l'éducation prioritaire dont l'axe principal était la nécessité de limiter le nombre d'élèves par classe. Les personnels avaient alors été reçus le 12 septembre par MM. Bidet (IA adjoint) et Fieschi suite à l'inquiétude des personnels avec deux classes de 4èmes à 25. MM. Bidet et Fieschi ont bien compris cette préoccupation et se sont engagés à faire particulièrement attention à la question des effectifs, notamment en 4ème, laissant entendre que les élèves pouvaient être affectés dans d'autres établissements proches. Ils s'étaient donc engagés à ce que la barre de 25 élèves ne soit pas dépassée. Or un mois et demi plus tard, deux classes sont à 26, les engagements oraux de l'IA adjoint n'ont donc pas été tenus.

A l'heure où la question de l'éducation a été au centre de l'actualité avec des annonces sécuritaires par le ministre en fin de semaine dernière (vidéo surveillance, augmentation du nombre de centres fermés, multiplication des contrats précaires de brigades de sécurité,..). Et ce, plutôt que de tenter d'"éteindre des incendies" ponctuels ou de "gérer" des situations de crise, il est indispensable de permettre que le travail mené depuis plusieurs années se poursuive. Les personnels ont besoin de cette continuité de moyens car ils ne peuvent pas, par leur seul travail, garantir la promesse d'équité que constituent les dispositifs REP+. Les élèves ont besoin d'un accompagnement humain et personnalisé, qui seul permet de faire face avec rigueur à leurs importantes difficultés . Refuser de respecter des seuils d'effectifs réalistes, c'est leur refuser cette aide, c'est les considérer comme des variables d'ajustements en contradiction avec le discours de « donner plus à ceux qui ont le moins ».

Les personnels du collège Henri Barbusse exigent donc que des solutions soient apportées par l'inspection d'académie, que ce soit par l'ouverture de classe, par la réaffectation d'élèves dans d'autres collèges ou par toute autre façon. Les engagements pris lors de l'audience du 12 septembre doivent être respectés et aucune classe ne doit dépasser 25 élèves en 4èmes et ne pas les atteindre dans les autres niveaux.

Contact Presse :

Mathilde Regnier : 06 13 46 02 94

Mickaël Goyot : 06 48 75 37 66

Mathias Aït Ali : 06 68 39 54 45